



© Nacho Grez - PNR Vercors

RAPPORT TECHNIQUE – JUIN 2026

LES PARCS, TERRITOIRES DE PASTORALISMES

Des pratiques pastorales diversifiées,
reflet des territoires qu'elles font vivre

Parcs nationaux et Parcs naturels régionaux



EDITO



© Bartosch Salmanski

Michaël Weber,
Président
de la Fédération
des Parcs natu-
rels régionaux
de France

Le pastoralisme est un des piliers de nos Parcs naturels régionaux. Ce mode d'élevage fondé sur la valorisation des ressources spontanées du territoire s'inscrit en tout point dans le projet de territoire porté par les Parcs : il façonne les paysages, il contribue au maintien d'une biodiversité remarquable, il fait vivre une économie locale qui valorise les savoir-faire du territoire. Des grands massifs montagneux aux marais littoraux en passant par les garrigues et les marais, il s'exprime sous une multitude de formes qui reflètent la diversité de nos territoires.

Espaces de production(s), de loisirs, de refuge pour la biodiversité, les territoires pastoraux sont aussi des lieux d'apprentissage du collectif, qui est au fondement des pratiques pastorales : mise en commun des troupeaux, partage des espaces, gestion du multi-usage... En favorisant le dialogue entre l'ensemble des acteurs locaux, les Parcs contribuent à construire une gestion concertée et durable des espaces pastoraux, adaptée aux enjeux du territoire. Face aux incertitudes économiques, climatiques, sanitaires qui pèsent sur ces activités, ils travaillent aux côtés des éleveurs pour expérimenter des solutions.

A l'occasion de l'année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux, les Parcs souhaitent mettre à l'honneur la diversité et la vitalité de ces pratiques ancestrales, qui représentant également une solution d'avenir pour garantir un équilibre entre l'humain et son milieu.



© F. Maurer

Rozenn Hars,
présidente
du Conseil
d'administration
du Parc national
de la Vanoise et
présidente de la
conférence des
présidents des
Parcs nationaux

Le pastoralisme, mode d'élevage extensif particulièrement adapté à des milieux variés et contraints, a façonné les paysages de bon nombre de parcs nationaux et constitue souvent la principale activité économique de ces territoires. A ce titre, il représente un enjeu majeur en conciliant activités humaines et préservation des patrimoines culturels, naturels ou paysagers.

Depuis leur création, les parcs nationaux agissent aux côtés des acteurs locaux pour intégrer le pastoralisme au sein de leur projet de territoire et les accompagnent en veillant à une gestion équilibrée des milieux et ressources. Cela passe notamment par un appui aux éleveurs ou bergers par les agents des parcs nationaux dans des pratiques de gestion pastorale prenant en compte les enjeux patrimoniaux.

Les parcs nationaux participent également à divers programmes de recherche sur les liens entre pratiques pastorales et biodiversité dans le contexte de changement climatique, et peuvent apporter un soutien aux aménagements ou équipements facilitant l'accès à l'eau, à l'hébergement des bergers ou encore à la protection des troupeaux.

En cette année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux, les parcs nationaux souhaitent mettre en lumière cette activité emblématique de leurs territoires et les enjeux pour les territoires pastoraux de maintenir ces pratiques dynamiques et respectueuses dans le contexte actuel de changements globaux (climatique, politique, sanitaire, ...).

Sommaire

1

**Le pastoralisme,
allié des Parcs pour
des territoires vivants**

2

**Une identité pastorale
commune : éléments
de définition**

3

**Des pastoralismes
multiples : diversité
des pratiques pastorales
dans les territoires
de Parcs**

4

**Des activités sous
pression : enjeux
et leviers d'action
dans les Parcs**



© Matika Turin - PNR Causses du Quercy

Les pratiques pastorales, alliées des Parcs pour des territoires vivants

Le pastoralisme est un système d'élevage basé sur la valorisation des ressources du territoire, dans une approche souvent collective : il constitue ainsi une activité économique particulièrement bien adaptée à son territoire, qui concilie développement durable des territoires et préservation des écosystèmes, en adéquation avec les objectifs des Parcs naturels régionaux et nationaux.

Un modèle d'élevage résilient

Le pastoralisme est un mode d'élevage efficient et résilient, qui s'est développé dans les territoires en s'adaptant à de fortes contraintes climatiques et pédologiques. Il valorise des ressources fourragères spontanées, renouvelables et de qualité, notamment du fait de leur diversité. Ces ressources, mobilisables à différents moments de l'année selon les milieux, offrent une souplesse d'exploitation et suscitent de plus en plus d'intérêt face au changement climatique : par exemple, la présence de ligneux peut constituer une ressource complémentaire lors de sécheresses et apporte de l'ombrage à l'herbe et au troupeau. Elles contribuent ainsi à l'autonomie fourragère et la résilience des exploitations.



Des pratiques qui fournissent de nombreux services environnementaux

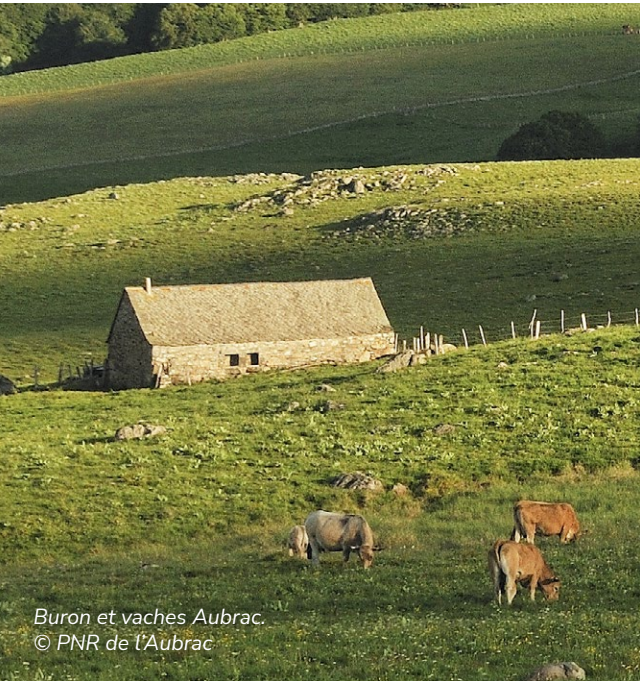
Le pastoralisme correspond à des modes de production durables et respectueux du bien-être animal, qui valorisent des surfaces difficilement cultivables et ne dépendent pas d'aliments importés. Les milieux ouverts et semi-ouverts façonnés par l'activité pastorale représentent un réservoir majeur de biodiversité avec une diversité d'habitats et d'espèces souvent ciblés par les directives européennes, et participent au maintien de continuités écologiques indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes. Ces espaces pâturés contribuent à la régulation du cycle de l'eau, à la préservation des sols et au maintien de stock carbone. Le maintien de milieux ouverts et la maîtrise de l'embrousaillement jouent également un rôle essentiel dans la lutte contre les incendies.



Une activité qui participe à la vitalité des territoires

Le pastoralisme est au cœur des patrimoines culturel, naturel et paysager qui font l'attractivité des territoires de Parc, maintenant un tissu d'activités économiques créatrices d'emplois. Il met en valeur des savoir-faire, des races locales et des produits du terroir reconnus par des signes de qualité. Il est essentiel au maintien des paysages emblématiques de nos territoires, qui accueillent également des activités de loisirs et de ressourcement.

Les pratiques pastorales ont façonné un riche patrimoine vernaculaire tant sur le plan architectural (burons, cabanes pastorales, murets en pierre sèches) que culturel (traditions, fêtes, musiques, danses, gestes). Cette richesse patrimoniale est reconnue par l'UNESCO avec l'inscription de la transhumance au patrimoine culturel immatériel ainsi que des paysages culturels de l'agropastoralisme méditerranéen au patrimoine mondial.



EN RÉSUMÉ



Un modèle d'élevage efficient et durable :

- Valorisation de milieux naturels, non cultivables
- Pâturage en plein air une grande partie de l'année
- Fourrages de qualité
- Ressources diversifiées résilience face aux aléas climatiques



De nombreux services environnementaux :

- Maintien d'habitats et d'espèces remarquables
- Régulation du cycle de l'eau
- Préservation des sols et maintien du stock carbone
- Lutte contre les incendies



Une activité essentielle à la vitalité des territoires :

- Paysages emblématiques
- Patrimoine architectural et culturel
- Produits du terroir & savoir-faire locaux



Une identité pastorale commune : éléments de définition

Le pastoralisme désigne un système d'élevage basé sur la valorisation par pâturage extensif des ressources fourragères spontanées du territoire. Il rassemble un ensemble de pratiques qui ont en commun :

- La valorisation de ressources fourragères spontanées ;
- La mobilité des troupeaux, sur des distances plus ou moins grandes ;
- Un certain degré d'organisation collective ;
- Une gestion rapprochée du troupeau.



Pâturage de ligneux - PNR des Préalpes d'azur.
© Ellen Teurlings

Valorisation de ressources fourragères spontanées

Le pastoralisme valorise des ressources fourragères spontanées (qui n'ont pas été cultivées), souvent combinées avec une part plus ou moins importante de fourrages cultivés, notamment si le troupeau passe une partie de l'année en bâtiment.

Ces ressources spontanées sont issues en grande partie de milieux naturels, sur des surfaces difficilement mécanisables (en altitude, en pente, en sous-bois, en milieu humide, sur des sols pauvres, etc.). Cependant, certaines formes de pastoralismes vont également valoriser des ressources spontanées sur des espaces cultivés à d'autres fins (inter-rangs de vignes, pré-vergers, couverts d'intercultures) ou sur des espaces anthropisés (espaces verts). Les ressources valorisées par le pastoralisme ne sont donc pas uniquement herbacées. Ce recours aux ressources fourragères spontanées implique une certaine précarité dans le rapport au foncier, puisqu'il implique de négocier l'accès aux ressources auprès de propriétaires variés.



Pâturage de prairies naturelles.
© Benoit Facchi-PNR des Ballons des Vosges



Grange en vallée de Ferrières.
© F. Barbe-Parc national des Pyrénées

Pâturage, pastoralisme, agropastoralisme : quelle différence ?

Le **pâturage** désigne à la fois l'action de faire pâturer les animaux et toute surface fourragère destinée à une utilisation directe par le troupeau, qui consomme la ressource sur place. Ces ressources fourragères peuvent être **cultivées** (prairies « artificielles », mécanisées, semées, amendées) ou **spontanées** (prairies et pâturages « semi-naturels », sans travail du sol ni intervention chimique).

Le **pastoralisme** désigne un système basé sur le pâturage de ressources spontanées.

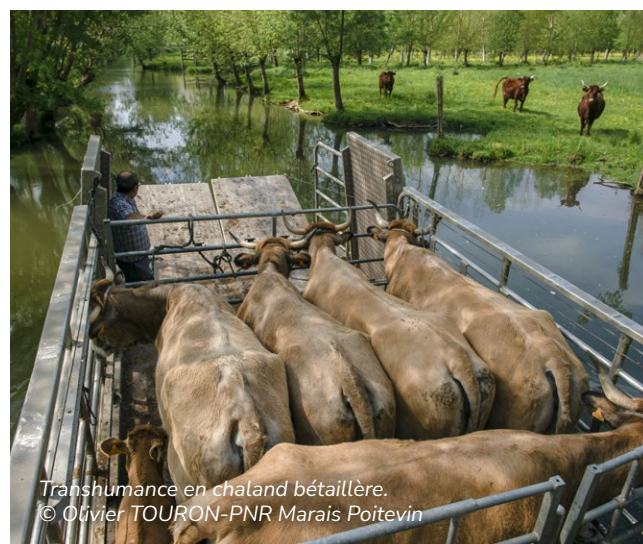
Cependant, ces ressources spontanées sont souvent combinées avec une part plus ou moins importante de **fourrages cultivés**, notamment pour l'alimentation du troupeau en hiver en bâtiment, lorsque les pâturages ne sont pas accessibles. On parle ainsi de systèmes **agropastoraux** pour désigner les systèmes pastoraux qui fonctionnent en complémentarité avec les cultures, avec différents degrés de « pastoralité ».

Mobilité des troupeaux

Le pastoralisme implique une certaine mobilité des troupeaux pour suivre la saisonnalité de la ressource, à une distance plus ou moins éloignée du siège d'exploitation.

Inscrite au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO, la transhumance, déplacement saisonnier des troupeaux, suit le plus souvent une logique d'altitude. Lors de la transhumance estivale, les troupeaux sont montés dans les pâturages d'altitude après la fonte des neiges, depuis les vallées, les piémonts, ou de plus loin, à l'image des grandes transhumances depuis le bassin méditerranéen vers les Alpes et le Massif central. Inversement, les transhumances hivernales s'effectuent des montagnes vers les zones de piémont¹. Auparavant effectuée à pied, la transhumance s'effectue aujourd'hui majoritairement en bétailière.

En dehors des zones de montagnes, on trouve également des formes de transhumances horizontales, lorsque le troupeau change d'espace pastoral sans changer d'altitude : c'est notamment le cas pour l'exploitation de pâturages humides inaccessibles en hiver (à l'image des Marais blancs dans le Cotentin-Bessin). Cas particuliers, les bergers sans terres s'inscrivent pleinement dans cette logique de mobilité pour suivre les ressources disponibles.



Organisation collective

Historiquement, le pastoralisme a toujours impliqué une dimension collective, héritage des biens communaux exploités collectivement (notamment pour le pâturage) et dont les règles d'usages étaient définies par les habitants. Autrefois présents sur tout le territoire, ces communaux ont progressivement disparu à partir de la Révolution française avec l'essor de la propriété privée, mais se sont maintenus dans certains territoires de marais et de montagne, notamment dans le massif des Pyrénées.

La loi du 3 janvier 1972, dite Loi Pastorale, a réaffirmé cette dimension collective en lui fournissant un cadre juridique : associations foncières pastorales (AFP), groupements pastoraux (GP), bail pastoral. Elle se retrouve aujourd'hui à différents niveaux d'organisation² :

- Au niveau du **caractère public de la propriété foncière**² (communale ou domaniale), particulièrement présent dans les Pyrénées, qui a permis de préserver le foncier pastoral des logiques de spéculation ;
- Au niveau de la **gestion des pâturages par les propriétaires** (commissions syndicales, associations foncières pastorales) ou directement par les groupes d'éleveurs (groupements pastoraux), comme la gestion des droits d'accès, des équipements, des aides PAC, etc. ;
- Au niveau des **pratiques pastorales**, comme la mise en commun des troupeaux, la mutualisation du travail de gardiennage et de transformation fromagère, etc.

Plus récemment, la **gestion du multiusage** est venue ajouter une nouvelle échelle à cette organisation collective, à l'échelle territoriale. En effet, les espaces pastoraux sont investis par des activités de tourisme et de loisirs, qui s'accompagnent d'une certaine représentation de ces espaces comme biens collectifs (« la montagne est à tout le monde »).



ZOOM SUR

Le Marais indivis de Grande Brière Mottière

Le Marais de Grande Brière Mottière dans le PNR de Brière jouit historiquement d'un statut juridique très particulier, puisque la propriété, l'usage et l'exploitation du Marais sont partagés en indivision par l'ensemble des habitants des 21 communes sur lesquelles il s'étend.

Aujourd'hui, la gestion collective du marais est assurée par la Commission syndicale de Grande Brière Mottière, où siège un représentant de chaque commune, en lien avec la Parc.



Gestion rapprochée du troupeau

Le pastoralisme implique souvent une gestion rapprochée du troupeau, assurée par l'éleveur lui-même ou déléguée à un berger, vacher ou pâtre, en particulier lorsque les surfaces pâturées sont éloignées du siège d'exploitation. Cette présence auprès du troupeau est notamment liée au risque de prédation : avec l'expansion du loup, on observe un retour du gardiennage dans des territoires où il avait disparu.

Le travail du berger-vacher permet également une gestion optimale de la ressource et de sa saisonnalité. Il joue un rôle important dans la gestion fine de milieux à forts enjeux par la gestion de la pression de pâturage et du niveau de racle, les reports de pâturage et la mise en défens de zones sensibles. Les pratiques de pâturage sur cultures nécessitent également un suivi au plus près du troupeau pour éviter les dommages sur les cultures.

Contrairement à la plupart des métiers agricoles dont la dimension physique a été fortement réduite grâce à la mécanisation, le gardiennage des troupeaux implique encore aujourd'hui un travail physique important, auquel s'ajoutent des conditions de travail souvent difficiles.



EN RÉSUMÉ

Le pastoralisme désigne un système d'élevage basé sur la valorisation par pâturage extensif des ressources fourragères spontanées du territoire. Il rassemble un ensemble de pratiques qui ont en commun :



› **Le pâturage de végétations spontanées**, issues notamment de milieux naturels qui ne peuvent pas être cultivés ;



› **La mobilité des troupeaux**, pour aller chercher la ressource là où elle se trouve en fonction des saisons, parfois à grande distance de la ferme ;



› **Une dimension collective**, qui permet une gestion efficace des espaces, des troupeaux et des ressources ;



› **Une gestion rapprochée du troupeau** pour le protéger contre les prédateurs et gérer efficacement la ressource.



¹ CORAM, Maison de la Transhumance (2025). Les transhumances en France. [LIEN](#)

² Eychenne, C. (2018). Le pastoralisme en France : situation et enjeux. LISST [LIEN](#)

Des pastoralismes multiples : diversité des pratiques pastorales dans les territoires de Parcs

Le pastoralisme est présent dans de **nombreux territoires de Parc naturels régionaux et nationaux**, dans les grands massifs et les zones méditerranéennes, mais également dans les plaines en lien avec les milieux humides et la valorisation d'espaces naturels. Le pastoralisme occupe une place encore plus prépondérante dans les Parcs nationaux : dans les cinq Parcs de montagne (Vanoise, Mercantour, Écrins, Cévennes, Pyrénées), le pastoralisme est quasiment la seule activité agricole et couvre la quasi-totalité de la surface agricole utile (SAU), soit entre 30 et 60% de la surface totale de ces Parcs³.

Les territoires pastoraux traditionnels

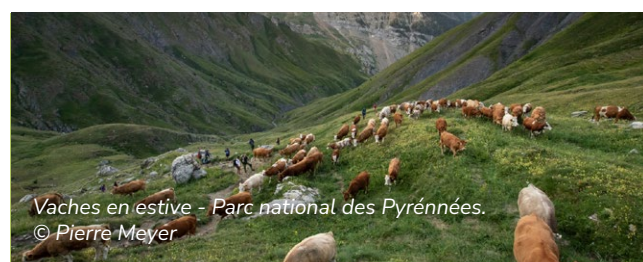
Estives et alpages de montagne

Image d'Épinal du pastoralisme, les **estives** de montagne représentent la plus grande part des surfaces pastorales. On parle également d'**alpages** dans le massif alpin ou de **hautes chaumes** dans les Vosges. L'estive désigne à la fois la **zones de pâturage** et la **période de l'année** où paissent les troupeaux, généralement de la fin du printemps au début de l'automne, en fonction de la pousse de l'herbe et des conditions météorologiques. Situées en altitude, ces zones offrent une ressource herbagère abondante durant l'été, qui permet de libérer les surfaces cultivées en fond de vallées pour produire l'alimentation du troupeau pour l'hiver.

Du fait des contraintes liées à l'altitude qui limitent en partie les dynamiques de végétation et la mécanisation, les surfaces pastorales d'estive et d'alpage restent relativement stables.



Brebis en alpage.
© Thierry Maillet-Parc national des Écrins



Vaches en estive - Parc national des Pyrénées.
© Pierre Meyer

Espaces pastoraux intermédiaires et parcours méditerranéens

En situation intermédiaire entre les surfaces cultivées des plaines et fonds de vallée et les estives et alpages d'altitude, les **espaces pastoraux intermédiaires** ou **zones pastorales intermédiaires** désignent l'ensemble des milieux naturels de moyenne et basse altitude qui, comme les estives et alpages, ne peuvent être que pâturés (et non pas cultivés ou fauchés du fait des contraintes de sol ou de pente), mais qui sont utilisés à différentes périodes de l'année (et non pas seulement l'été). Ils regroupent une diversité de milieux naturels : pelouses sèches, prairies humides, landes plus ou moins embroussaillées, lisières et bois pâturés. Dans les zones méditerranéennes, on parle plutôt de **parcours** : dans ces territoires où les milieux sont secs et l'herbe rare, l'alimentation du troupeau dépend fortement de la capacité à aller chercher la ressource là où elle se trouve, notamment en sous-bois.

Situés à de plus basses altitudes et davantage à proximité des zones urbaines, ces espaces pastoraux sont davantage soumis aux dynamiques d'embroussaillage d'une part et d'urbanisation d'autre part.



Espaces pastoraux intermédiaires
© PNR Millevaches



Parcours méditerranéens - PNR des Alpilles.
© P Leichnam

ZOOM SUR

le pâturage en châtaigneraie

Dans le Parc National des Cévennes et le PNR des Monts d'Ardèche, le pastoralisme est caractérisé par un recours important au pâturage en sous-bois, notamment sous les châtaigniers. Ces pratiques sylvopastorales permettent d'offrir aux troupeaux de brebis ou de chèvres des parcours ombragés en été et une alimentation variée. Feuillages, ligneux mais aussi châtaignes et glands constituent une ressource complémentaire importante pour l'alimentation des troupeaux en automne-hiver, qui compense des stocks fourragers souvent limités.

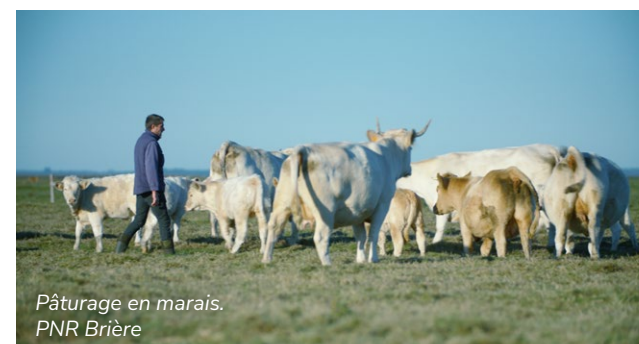


Pâturage en châtaigneraie.
© Olivier Prohín-Parc national des Cévennes

Marais littoraux et prés salés

Le pastoralisme n'est pas qu'une affaire d'altitude ou de pente : il est également très présent sur les vastes zones humides qui forment les marais littoraux, les marais d'embouchures et certains marais intérieurs, dont la majorité sont situés dans les Parcs. Ces zones humides recoupent une diversité de communautés végétales, en fonction de la durée et de la hauteur de submersion ainsi que de la salinité. Dans ces territoires, le pastoralisme est étroitement lié à l'eau : l'élevage doit composer avec les fluctuations hydrauliques (crues hivernales, assèchement estival, marées) qui limitent l'accès aux parcelles, dont certaines sont complètement inondées pendant une partie de l'année, mais qui favorisent une végétation riche et diversifiée, véritable atout pour l'alimentation du troupeau notamment en été.

Pratique ancienne, le pastoralisme en zone humide reste encore très présent, mais il est particulièrement menacé par le drainage qui rend possible la mécanisation des parcelles et la mise en culture. Il ne bénéficie pas d'une organisation collective et de filières aussi structurées que les espaces pastoraux de montagne.



Pâturage en marais.
PNR Brière

Des formes de pastoralisme résiduelles qui se réinventent

Dans le reste du territoire, le pastoralisme a quasiment disparu sous l'effet des grands projets de boisement du XIXème siècle, puis de la modernisation de l'agriculture après la seconde guerre mondiale. Des terres jusque-là pâturées, souvent considérées comme pauvres ou improductives, sont boisées ou mises en culture. C'est notamment le cas dans le PNR des Landes de Gascogne, où les troupeaux de moutons ont été remplacés par des plantations de pins visant à fixer les dunes et assainir les plaines (voir encadré) ; ou dans le PNR de la Forêt d'Orient, où l'arrivée de la mécanisation et des engrais chimiques ont transformé les « savarts », terres pauvres pâturées de la Champagne crayeuse, en terres agricoles riches et productives.

ZOOM SUR

le système agro-pastoral landais

Jusqu'au XIXème siècle, le système agropastoral landais permettait de valoriser la lande, terre sableuse improductive : les troupeaux de moutons qui pâturaient sur les landes avaient comme fonction première de produire du fumier pour fertiliser des petites surfaces cultivées en céréales (seigle et millet), base de subsistance. Les bergers landais utilisaient des échasses pour se déplacer et surveiller le troupeau, une pratique caractéristique du territoire.

L'histoire de ce système agropastoral est retracée par l'écomusée de Marquèze, géré par le **PNR des Landes de Gascogne**, et fait l'objet d'un projet de recherche (AgroPast) en partenariat avec l'Université de Bordeaux.



Échassier landais surveillant leurs troupeaux.
Photo d'archive

Dans ces territoires, les pratiques pastorales n'ont subsisté que de manière très résiduelle sur les zones non mécanisables, lorsqu'elles n'ont pas complètement disparu, laissant la place à des espaces naturels ligneux.

Pourtant, les pratiques pastorales connaissent aujourd'hui un renouveau dans les territoires où elles avaient disparu, à l'initiative de gestionnaires d'espaces naturels, d'éleveurs en quête de ressources fourragères, ou encore d'agriculteurs qui cherchent à valoriser les complémentarités cultures-élevage.

³ Parcs nationaux de France (2011). Alpagnes et estives dans les parcs nationaux métropolitains de montagne

LES PARCS EN ACTION

L'entretien des milieux naturels par pâturage

Pour assurer le maintien de certains milieux d'intérêt, certains gestionnaires ont fait le choix d'acquérir leur propre troupeau : c'est le cas du **PNR des Vosges du Nord**, qui gère depuis 1991 un troupeau de Highland Cattle pour l'entretien des prairies de fond de vallées menacées par l'enfrichement. Le plus souvent, les Parcs passent par une contractualisation avec des éleveurs, à l'image du **PNR du Vexin Français** qui a mis en place une convention de gestion avec un éleveur à partir de 2006 pour entretenir les pelouses à orchidées sur la réserve naturelle des Côteaux de la Seine.



Ecopâturage par des Highland cattle.
© A.Letzelter-PNR Vosges du Nord

Le pastoralisme comme outil de gestion des milieux naturels

A partir des années 1980, les pratiques pastorales ont été réinvesties par les gestionnaires de milieux naturels, notamment les Parcs, qui s'appuient sur le pâturage d'animaux domestiques pour maintenir ou reconquérir des milieux ouverts et semi-ouverts⁴. Imitant le fonctionnement des prairies naturelles primaires dont l'équilibre était maintenu par la présence de grands herbivores, le pâturage permet une gestion plus économique et plus écologique qu'un entretien mécanique, particulièrement sur des zones humides moins adaptées au passage des machines. Bien que ces initiatives répondent à l'origine à des objectifs de gestion des milieux, c'est bien la promotion de modèles d'élevages durables conciliant activités humaines et préservation des écosystèmes qui est visé aujourd'hui par les Parcs, par l'accompagnement de nouvelles installations ou la consolidation des élevages déjà implantés sur leur territoire.

⁴ Eychenne, C. et al (2020). (Éco) pâturage, (éco) pastoralisme: la gestion de l'espace par les troupeaux, éléments d'analyse et de compréhension. Carnets de géographes, (14).

Le pastoralisme au service des cultures

Renouant avec des pratiques ancestrales, le pastoralisme connaît également un regain d'intérêt en association avec des systèmes cultivés : en viticulture et en arboriculture, pour pâturer les inter-rangs après la récolte jusqu'à la sortie des premiers bourgeons, voire toute l'année dans les verges haute tige ; ainsi qu'en système céréalier, pour valoriser les chaumes, les couverts d'interculture, ainsi que les céréales en déprimage (avant montaison). De plus en plus de Parcs accompagnent ces pratiques qui permettent de favoriser des synergies positives entre cultures et élevages et de diversifier les productions sur le territoire.

Pour les cultivateurs, la réintroduction du pâturage répond principalement à des attentes d'ordre agronomique et économique. En effet, le pâturage permet de limiter l'enherbement en inter-rang, de détruire le couvert d'interculture avant les semis, d'améliorer la gestion de la fertilité, de limiter la battance des sols, de lutter contre les adventices, les ravageurs et les maladies, et peut avoir un effet positif sur le rendement des céréales. En se substituant à certaines interventions chimiques ou mécaniques, elle représente un gain de temps et une économie de charges pour l'agriculteur et permet de limiter les impacts sur l'environnement.

Pour l'éleveur, ces parcelles cultivées permettent d'augmenter la surface pâturée, avec des ressources fourragères souvent intéressantes pour le troupeau. Pour les bergers sans terre, à l'image des herbassiers en Provence, le pâturage des surfaces cultivées en automne-hiver complète avantageusement le pâturage d'espaces naturels ou des prestations d'éco-pâturage en printemps-été.

LES PARCS EN ACTION

Des expérimentations de pâturage en milieu cultivé

Dans le **PNR du Gâtinais français** dominé par les grandes cultures, le projet POSCIF (2018-2022) a permis d'étudier la réintroduction du pâturage ovin en système céréalier, sur la base d'expérimentation associant des polyculteurs-éleveurs, des céréaliers ainsi que des bergers sans terres.

Territoire spécialisé en viticulture, le **PNR Narbonnaise en Méditerranée** s'est associé au projet SagiTerres (2022-2024), qui vise renforcer les synergies entre élevage, cultures et vignes, notamment sur les stratégies d'installation d'éleveurs et de bergers sur le territoire.



Pâturage sur vignes.
© PNR Narbonnaise

EN RÉSUMÉ

Le pastoralisme est très présent dans les territoires de Parcs régionaux et nationaux. Il concerne :



2/3 des 59 Parcs naturels régionaux



5 Parcs nationaux sur 11, dans lesquels il occupe 30 à 60% de la superficie

Où retrouve-t-on du pastoralisme ?

En montagne, mais pas que !



Les estives et alpages de montagne.

- En altitude
- Utilisées en été
- Pâturage uniquement

Le nom estive désigne aussi la période de l'année où les animaux pâturent en montagne



Les zones intermédiaires et parcours méditerranéens.

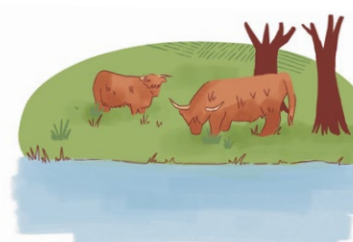
- A l'intermédiaire entre les estives et les espaces cultivés des plaines
- Utilisées à différentes périodes de l'année
- Pâturage uniquement (contraintes de sol ou de pente)



Les marais littoraux et prés salés.

- Vastes territoires de zones humides
- Utilisées en printemps-été, en fonction des fluctuations hydrauliques (crues, marais)
- Pâturage ou fauche

Des pratiques résiduelles dans le reste du territoire, qui connaissent un regain d'intérêt :



Comme outil de gestion des espaces naturels



En association avec des cultures

Une diversité de pratiques, fortement liées aux spécificités et à l'histoire du territoire :

- Surfaces pâturées : prairies, zones humides, pelouses sèches, landes, sous-bois, couverts d'interculture...

- Productions : lait, viande, laine, animaux de travail et de loisirs ;



- Espèces animales et races : vache Aubrac, vache bretonne pie-noir, brebis Causses du Lot, mouton des landes, chèvre du Rove, âne du Poitou...



Des activités sous pression : enjeux et leviers d'action dans les Parcs

Porteuses de nombreuses aménités, les activités pastorales se maintiennent globalement dans les Parcs, et peuvent même connaître un essor dans certains endroits, mais elles restent menacées. Déjà fragilisées par la crise structurelle qui touche l'ensemble des filières d'élevage de ruminants, qui sont particulièrement affectées par l'instabilité des revenus et la baisse du nombre d'ex-

ploitants, les activités pastorales font face à des défis de taille qui s'expriment de façon spécifique selon les territoires : gérer le foncier pastoral, maintenir l'équilibre des milieux, a fortiori dans un contexte de changement climatique, améliorer les conditions de travail des bergers-vachers, protéger les troupeaux face à la prédation, accompagner le multi-usage, consolider les filières.

Tableau 1. Synthèse des pressions qui s'exercent sur le pastoralisme en fonction du type de territoire

	Estives et alpages de haute montagne	Zones intermédiaires et parcours méditerranéens	Marais et plaines
Foncier	Plus préservé Gestion collective plus présente qu'ailleurs	Forte pression (urbanisation, énergies renouvelables) Morcellement, gestion collective variable	Forte pression (urbanisation, énergies renouvelables) Morcellement, très peu de structuration collective
Équilibre du milieu	Surpâturage ponctuel	Embossaillement ++	Embossaillement
Changement climatique	Sécheresses Accès à l'eau en estive	Sécheresses ++ Intérêt des pratiques sylvopastorales	Sécheresses Salinisation Intérêt milieux humides
Prédation	Très présente	Très présente Fronts de colonisation	Moins présente, mais en progression
Enjeux liés au gardiennage	Logement Problèmes de pérennisation	Retour du loup Problèmes de pérennisation	Peu de gardiennage
Enjeux liés au multi-usage	Tourisme & loisirs	Tourisme & loisirs Forestiers (sylvopastoralisme)	Chasse (gestion des niveaux d'eau des marais) Agriculteurs (pâturage en cultures) Urbains (écopâturage)
Filières	Valorisation par des AOP reconnues		Moindre valorisation

Maitriser le foncier pastoral

Marquée par un héritage historique de gestion collective qui s'est plus ou moins estompée selon les territoires, la gestion du foncier pastoral se heurte aujourd'hui à un morcellement croissant du foncier entre des propriétaires de plus en plus nombreux et de nature variée (État, communes, privés). A cela s'ajoute la pression foncière exercée par l'urbanisation, le développement de projets d'énergies renouvelables, mais également le retournement au profit des cultures, qui pèse particulièrement sur les espaces pastoraux intermédiaires et les plaines mais qui commence à toucher des altitudes de plus en plus élevées. La précarité du foncier (notamment en l'absence d'AFP) et la complexité des règles de transmission des droits d'usage sur les surfaces collectives rend également difficile l'installation de nouveaux éleveurs. On observe parfois des phénomènes de rente foncière associées aux aides surfaciques de la PAC, qui peuvent freiner la transmission du foncier, alors même que le troupeau n'est pas suffisant pour valoriser toutes ces surfaces.

Face à ces dynamiques qui peuvent remettre en cause la pérennité des activités pastorales, les Parcs travaillent aux côtés des acteurs locaux pour sécuriser le foncier pastoral. Ils accompagnent les collectivités vers une meilleure prise en compte des surfaces pastorales dans les documents d'urbanisme, et mobilisent des outils tels que les Périmètres de protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP ou PAEN) et les Zones agricoles protégées (ZAP) pour préserver ces espaces de l'artificialisation. Ils accompagnent également les propriétaires et collectivités pour remobiliser les terres en friche et mener des opérations de réouverture. Enfin, ils favorisent le développement de dispositifs d'animation foncière comme les Associations foncières pastorales, qui permettent de regrouper les différents propriétaires de surfaces pastorales afin d'assurer une gestion cohérente.

LES PARCS EN ACTION

La démarche paysagère au service de la reconquête pastorale dans le PNR des Ballons des Vosges

Face à la fermeture des milieux causée par la disparition de l'élevage sur le territoire depuis les années 1950, le PNR des Ballons des Vosges s'est engagé dans une démarche ambitieuse de reconquête des paysages pastoraux. S'appuyant sur des plans de paysages élaborés en concertation avec les acteurs locaux, le Parc a mené plus de 470 opérations de restauration paysagère sur 3300 hectares qui ont permis de reconquérir de surfaces pastorales tout en maintenant une mosaïque de milieux. Le Parc a également soutenu la création d'Associations Foncières Pastorales (AFP), comme celle de Thannenkirch (68), initiée par un collectif d'habitants pour lutter contre l'enfrichement et redonner vie aux espaces pastoraux.



Réouverture de prairies.
© F. Schaller-PNR Ballon des Vosges

Maintenir l'équilibre des milieux

La pérennité des pratiques pastorales repose sur un équilibre fragile entre le milieu, le troupeau qui le valorise, et l'humain qui le conduit. Face aux contraintes d'altitude, de pente, d'embroussaillage, d'humidité sur les zones humides, le pastoralisme implique une grande technicité pour gérer durablement la ressource fourragère.

Dans de nombreux territoires de Parcs, en particulier dans les espaces pastoraux intermédiaires et les parcours méditerranéens, la sous-exploitation et l'enfrichement progressif des milieux menacent la survie des pratiques agropastorales, modifiant profondément les équilibres écologiques et paysagers et augmentant le risque d'incendies. A l'inverse, dans certaines zones, on observe localement une augmentation des pressions de pâturage qui menace le bon état écologique des milieux et la disponibilité des ressources fourragères sur le long terme. C'est notamment le cas dans les estives, où l'on observe une demande croissante pour des places en pâturage du fait des tensions sur le foncier agricole et de l'intérêt pour ces ressources fourragères dans un contexte de changement climatique.

Pour inciter au maintien de pratiques pastorales adaptées aux différents milieux, les mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) sont devenues des leviers incontournables dans les Parcs, en particulier la mesure « Systèmes herbagers et pastoraux » basée sur un plan de gestion. En complément, les Parcs proposent des formations et des groupes d'échanges, à l'instar de la démarche Pâtur'ajuste, pour accompagner les éleveurs et faire en sorte de concilier leurs objectifs avec les capacités du milieu. Lorsqu'une parcelle s'est refermée ou a été dégradée par la faune sauvage ou des pratiques intensives, le Parc peut également proposer à l'éleveur un soutien technique et financier afin de restaurer ses parcelles.

LES PARCS EN ACTION

L'accompagnement des éleveurs des marais dans le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin

En partenariat avec la Chambre d'agriculture, le Parc accompagne les éleveurs des marais afin de maintenir des pratiques de gestion adaptées au milieu. Près de 500 exploitations ont été contractualisées en MAEC, et une vingtaine de fermes ont pu participer à l'expérimentation de Paiement pour Services environnementaux (PSE). En complément des formations proposées dans le cadre des MAEC, le Parc propose un accompagnement technique selon la démarche Pâtur'Ajuste, qui combine suivi individuel et journées collectives sur ferme. Enfin, l'organisation annuelle du Concours des pratiques agroécologiques - Prairies et parcours permet de valoriser la technicité des éleveurs en récompensant les meilleures pratiques.

S'adapter face au changement climatique

L'équilibre entre le troupeau et les ressources disponibles est d'autant plus complexe à tenir dans un contexte de changement climatique : températures élevées, modification du calendrier de la pousse d'herbe, réduction des ressources en eau, disparition du manteau neigeux (en montagne), salinisation (dans les marais littoraux), augmentation de la prévalence de certaines maladies... Autant de facteurs qui viennent perturber le cycle de pâturage, diminuer les ressources fourragères et fragiliser le troupeau. Au-delà des impacts directs sur les ressources et les troupeaux, le changement climatique peut mettre les éleveurs en difficulté pour répondre aux cahiers des charges des signes de qualité, augmentant les incertitudes pour des systèmes d'élevages déjà fragiles économiquement. Dans le même temps, les espaces pastoraux présentent certains atouts face au changement climatique : ressources diversifiées, présence de ligneux, régulation de l'eau par les zones humides, etc.

Pour accompagner ces évolutions, les Parcs s'associent aux partenaires du monde de la recherche et du monde agricole autour de projets d'observatoires, afin d'anticiper les évolutions et éviter les mal-adaptations. Ils contribuent également à l'aménagement d'équipements pour assurer l'approvisionnement en eau du troupeau, en veillant à leur intégration paysagère et à une gestion équilibrée de la ressource en eau.

LES PARCS EN ACTION

L'adaptation des pratiques pastorales face au changement climatique dans le Parc national des Écrins

Suite aux épisodes de sécheresse, le Parc national des Écrins a initié en 2007 le dispositif Alpagnes sentinelles, qui vise à observer les évolutions climatiques, ses conséquences sur les milieux et les ressources fourragères, et anticiper l'adaptation des systèmes pastoraux. Coordonné par l'INRAE, ce dispositif s'est rapidement étendu à d'autres Parcs nationaux et régionaux, et compte aujourd'hui une trentaine de sites associés à 37 exploitations.

De 2017 à 2022, le Parc a également participé au projet PASTORALP, qui a permis de développer et tester des stratégies de gestion pour augmenter la résilience des pâturages alpins au changement climatique.



Protocole de mesure de la biomasse, mobilisé dans le projet Alpagnes Sentinelles



Formation Pâtur'Ajuste - PNR des Marais du Cotentin et du Bessin.
© PntMCB



Descente aménagée pour l'abreuvement.
© PNR Aubrac

Alpage en fin d'été - Parc national du Mercantour
© Romain Layes

Améliorer les conditions de travail des bergers et faciliter la conduite du troupeau

Les gardiens et gardiennes de troupeau jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des milieux pastoraux, qui exige des compétences importantes tant sur le plan physique que sur le plan technique. Pourtant, ils font face à des conditions de travail difficiles, loin de l'image de carte postale souvent présente dans les imaginaires : contrats précaires, rythme soutenu avec peu de temps de repos, conditions de logement spartiates, effort physique, isolement, stress lié à la prédation... Autant de facteurs qui rendent difficile la pérennisation de ces métiers touchés par un turnover important.

Aux côtés des services pastoraux et des associations foncières pastorales, les Parcs peuvent agir sur les conditions de logement des bergers : d'une part, en rénovant de cabanes traditionnelles en dur, ce qui permet d'entretenir le patrimoine pastoral ; d'autre part, par la conception, le transport et l'installation de cabanes légères et modulables, qui offrent des solutions adaptées aux besoins sur le terrain. Ils peuvent également fournir une aide logistique (transport de matériel, de provisions, de croquettes). Certains Parcs s'investissent également sur le sujet de la formation des bergers-vachers, essentielle pour assurer la pérennisation du métier et la transmission des compétences.

Plus globalement, de nombreux Parcs soutiennent des investissements matériels pour faciliter la conduite du troupeau : accès aux espaces pâturés (aménagement de pistes, de ponts de franchissement, mise à disposition d'un chaland bétailière dans le Marais Poitevin), accès à l'eau, installation de clôtures, etc.

ZOOM SUR

le plan pastoral territorial et le plan d'orientation pastoral intercommunal

Les Plans pastoraux territoriaux (PPT) en région Auvergne-Rhône-Alpes et les Plans d'orientation pastoral intercommunaux (POPI) en région Sud PACA constituent des leviers stratégiques des Parcs pour fédérer les acteurs locaux autour d'une vision partagée des espaces pastoraux. Il constitue à la fois un outil de concertation, de planification et de mobilisation de financements pour répondre aux besoins en investissement des espaces pastoraux.

LES PARCS EN ACTION

Des cabanes pastorales en bois local dans le PNR des Pyrénées ariégeoises

Les cabanes principales « en dur » ne suffisant plus pour assurer de bonnes conditions de gardiennage des troupeaux sur les estives très étendues, le Parc a accompagné la Fédération pastorale de l'Ariège sur l'élaboration de cabanes secondaires, héliportables, faciles à assembler, et à un coût maîtrisé afin d'équiper un maximum d'estives. Un prototype de cabane a été conçu par des étudiants en école d'architecture, qui ont pu découvrir la filière bois locale avec le Parc, puis fabriqué par des lycées professionnels de la région. Après un test concluant par des bergers, une commande groupée de cabanes a été passée auprès d'une entreprise locale certifiée « Bois des Pyrénées ».

Protéger les troupeaux face à la prédation

Les systèmes pastoraux, où les troupeaux pâturent en extérieur une grande partie de l'année dans des zones souvent isolées, sont particulièrement vulnérables aux attaques de grands prédateurs. Ces attaques peuvent occasionner des dégâts sur les troupeaux et génèrent un stress important pour les éleveurs et pour les gardiens de troupeaux qui doivent assurer la protection des animaux. Avec l'expansion du loup, la prédation devient un défi majeur sur une part de plus en plus importante du territoire, en particulier sur les fronts de colonisation qui n'avaient pas été confrontés au loup depuis de nombreuses années (espaces pastoraux intermédiaires et plaines).

Les Parcs sont fortement mobilisés sur ce sujet, agissant avec et en complément des dispositifs proposés par l'État, qui permettent d'indemniser les éleveurs touchés par des attaques, mais également de financer des diagnostics de vulnérabilité, un gardiennage renforcé, les chiens de protection, l'installation de clôtures électrifiées... En plus des actions sur les cabanes pastorales citées précédemment, qui facilitent la surveillance du troupeau, plusieurs Parcs mettent à disposition des bergers d'appui ou bergers mobiles, qui peuvent venir en soutien ponctuel d'éleveurs et bergers en difficulté face à la prédation, ou tout simplement pour leur permettre de se reposer. Les Parcs sont particulièrement actifs sur la sensibilisation des usagers (promeneurs, sportifs) par rapport aux chiens de protection.

LES PARCS EN ACTION

Protéger les troupeaux face au loup dans le Parc national du Mercantour

A la frontière avec l'Italie, le Parc national du Mercantour est le premier territoire à avoir connu en 1992 le retour du loup, qui avait disparu du territoire français depuis le début du XX^{ème} siècle. Le Parc a donc une longue expérience en matière de protection des troupeaux, basée sur le « triptyque de la prédation » : chiens de protection, regroupement des bêtes en parcs électrifiés la nuit, et présence humaine permanente. Mis en œuvre en collaboration avec les services pastoraux et les services de l'État, ces mesures permettent de limiter les attaques et surtout de diminuer le nombre de victimes à chaque attaque, sans pour autant les éliminer complètement.



Cabane pastorale rénovée par le Parc.
© Parc national des Cévennes



Chien de berger
© Fabien Thibault-Parc national des Écrins

Accompagner le multi-usage

Maintenus par l'élevage, les espaces pastoraux sont des espaces multifonctionnels et multiusages : espace productif et lieu de travail pour les agriculteurs, les éleveurs mais aussi les exploitants forestiers (dans le cas de parcours boisés) ; espace de ressourcement et de loisirs pour les habitants et les touristes ; espaces d'étude et de quiétude de la flore et la faune sauvage du point de vue des naturalistes. Ces différents usages peuvent parfois entrer en conflit lorsque la pratique de l'un est perçue comme impactant celle de l'autre.

La présence de chiens de protection suscite des problèmes récurrents dans les interactions avec les promeneurs et les sportifs, souvent peu avertis sur les bons gestes à adopter et parfois accompagnés par leur propre chien. Dans les espaces pastoraux intermédiaires, les pratiques sylvopastorales peuvent parfois susciter la méfiance des gestionnaires forestiers, qui craignent que le troupeau ne cause des dommages sur les arbres. Dans les zones de marais, c'est la gestion des niveaux d'eau qui suscite des conflits entre gestionnaires d'espaces naturels, éleveurs et chasseurs. Dans les territoires où l'élevage avait disparu, la présence de troupeaux pâturant sur des espaces naturels, des parcs urbains, ou des espaces cultivés peut être surprendre du fait de la méconnaissance de ces systèmes d'élevage et de l'absence d'une « culture » pastorale.

Pourtant, la rencontre de ces acteurs qui partagent un même territoire peut aussi permettre de dépasser les craintes liées à la méconnaissance et créer des synergies positives. C'est ainsi que le pastoralisme peut devenir un allié des gestionnaires forestiers dans la gestion du risque incendie, ou encore un atout agronomique pour les cultivateurs, et bénéficier en retour de surfaces complémentaires en sous-bois ou dans les espaces cultivées. De même, le développement de pratiques pastorales près de zones urbanisées peut favoriser un dialogue positif entre habitants et éleveurs, qui peuvent valoriser leur production en circuits courts.

LES PARCS EN ACTION

La gestion du multiusage dans le PNR du Massif des Bauges

Le Parc naturel régional du Massif des Bauges agit depuis plusieurs années pour concilier pratiques pastorales et activités de pleine nature avec sa campagne « La montagne... Respect ! », lancée avec le PNR de Chartreuse. En complément de tout un éventail d'outils de communication (vidéos, charte des événements, panneaux, spots radio, réseaux sociaux), le Parc agit sur le terrain via l'aménagement de passages canadiens pour faciliter le passage des VTT et promeneurs, le déploiement d'éco-volontaires, ainsi que l'intervention d'un garde-champêtre. En 2026, à l'occasion de l'Année internationale du pastoralisme, le Parc organise les « Renc'arts du Parc », des événements qui visent à faire dialoguer art, nature et pastoralisme, afin de favoriser la cohabitation harmonieuse entre utilisateurs et visiteurs des espaces pastoraux.



Passage canadien.
© PNR du Massif des Bauges

Consolider économiquement les systèmes pastoraux

Les Parcs agissent depuis de nombreuses années en faveur de la consolidation économique des systèmes pastoraux. D'une part, ils contribuent à la structuration de filières en soutenant des démarches collectives autour d'outils d'abattage, de transformation et de commercialisation à l'échelle territoriale. D'autre part, ils agissent en faveur d'une meilleure valorisation en s'appuyant sur les signes officiels de qualité ainsi que sur les marques *Valeurs Parc naturel régional* et *Esprit parc national*. Le tout dans l'objectif de structurer une véritable offre locale autour du pastoralisme associant producteurs, commerçants, restaurateurs et circuits touristiques, comme illustré par l'exemple des fermes auberges dans les Vosges.



Ferme-auberge des 7 fontaines - PNR des Vosges du Nord
© FilmsEurope - A Nachbauer



Bleu du Vercors AOP.
© PNR Vercors



Vente à la ferme.
© Sabin Malgouyres - PNR de l'Aubrac

LES PARCS EN ACTION

L'accompagnement de la filière ovine dans le PNR des Causses du Quercy

Le soutien de la filière ovine et en particulier de la race locale, la brebis Causse du Lot, est un axe majeur de l'action du PNR des Causses du Quercy. En partenariat avec la Chambre d'agriculture et l'organisme de sélection (Ovilot), le Parc accompagne les éleveurs sur la valorisation des produits de la viande de brebis Causses du Lot à travers des actions de promotion (recettes...) et la recherche de débouchés, comme le développement de la vente directe avec le GIEE Terres de bergers. Le Parc accompagne également les éleveurs vers la structuration d'une filière laine, encore très peu valorisée : tri, caractérisation, expérimentation de nouvelles voies de transformation et de valorisation.



Éleveuse et son troupeau de brebis Causse du Lot.
© Malika Turin - PNR des Causses du Quercy

LES PARCS EN ACTION

Améliorer la cohabitation des usages dans le Parc national de la Vanoise

En complément de l'animation pastorale mise en place depuis plusieurs étés en cœur de Parc, le Parc national de la Vanoise a lancé une mission de conciliation sur le territoire de la Haute Maurienne Vanoise en 2026. Dans un contexte d'augmentation de la fréquentation et des points de friction entre les différents usagers de l'espace pastoral, ce projet multi-partenarial associant la communauté de commune et les organisations professionnelles agricoles vise à (re) faire rimer «se balader» avec «sérénité» au travers d'une meilleure interconnaissance des différents usagers, avec des habitants locaux relais de bons comportements, des pratiquants outdoor ayant une connaissance respectueuse de l'activité agricole et des agriculteurs en capacité d'adapter leur travail aux activités de loisir.



EN RÉSUMÉ

Les Parcs en action pour accompagner les pratiques pastorales

Les activités pastorales se maintiennent globalement dans les Parcs, mais elles font face à de nombreux défis. Les Parcs agissent aux côtés des éleveurs et de l'ensemble des acteurs locaux en faveur d'un pastoralisme durable et résilient.

ENJEUX

1 Maintenir l'équilibre des milieux pour éviter l'embroussaillage ou au contraire le surpâturage

2 Adapter les pratiques au changement climatique

3 Conforter économiquement les exploitations et les filières locales

4 Préserver le foncier pastoral face aux pressions

5 Faciliter la conduite du troupeau et améliorer les conditions de travail des bergers

6 Protéger les troupeaux face à la prédation

7 Accompagner la cohabitation des usages (élevage, loisirs, sylviculture, tourisme...)

ACTIONS DES PARCS

1 Mesures agroenvironnementales (MAEC) et formations pour favoriser un pâturage équilibré, restauration de prairies.

2 Observatoires, diagnostics et plans d'adaptation, gestion de l'eau.

3 Valorisation par les marques *Valeur Parc naturel régional* et *Esprit parc national*, structuration d'une offre locale autour du pastoralisme.

4 Création de zones agricoles protégées, réouverture de surfaces en friche, soutien aux associations foncières pastorales.

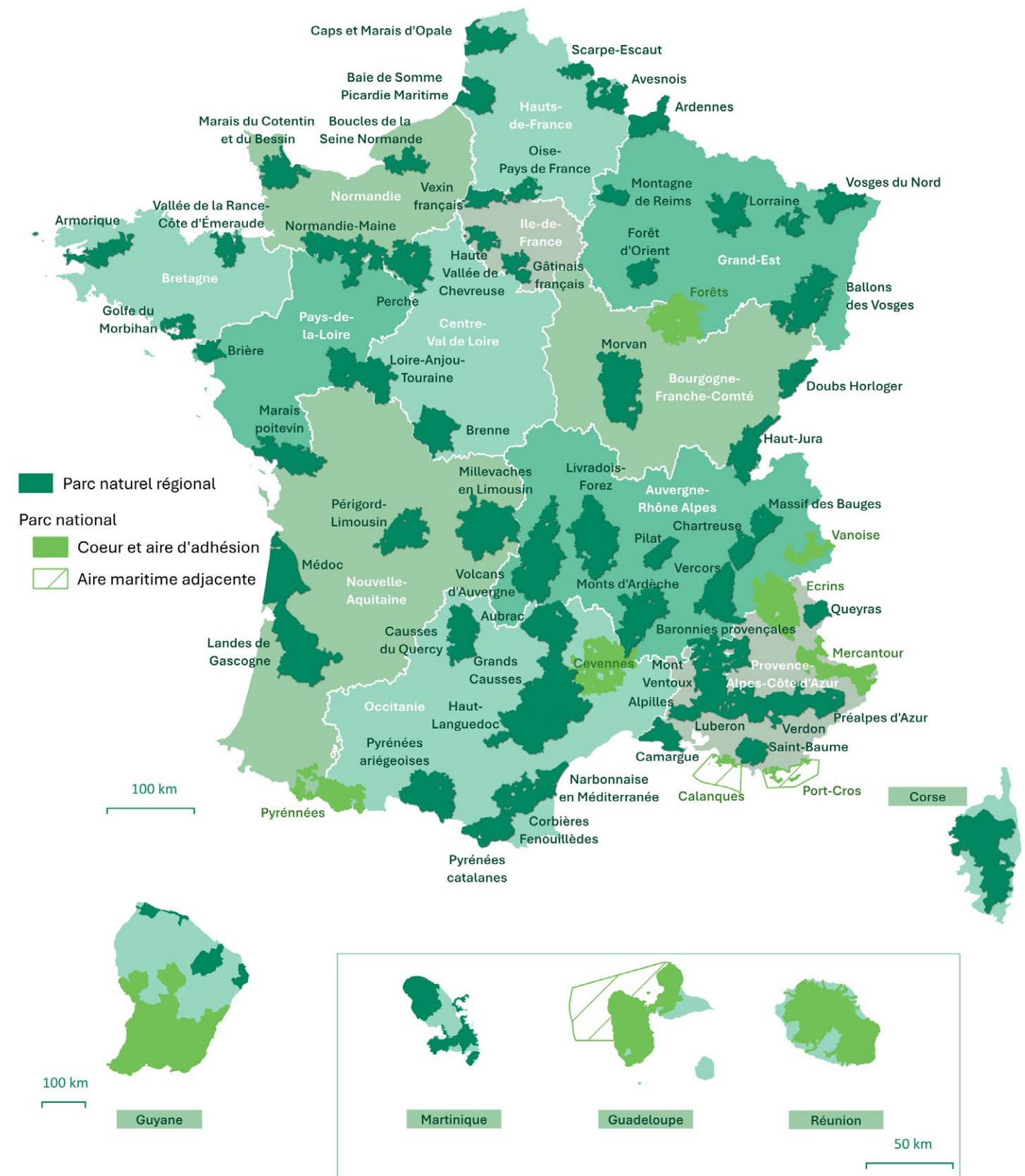
5 Rénovation ou construction de cabanes mobiles ou en dur, équipements, formations des bergers-vachers.

6 Aides à la protection, bergers d'appui, diagnostics de vulnérabilité, sensibilisation aux chiens de protection.

7 Campagnes de sensibilisation, aménagements de clôture et sentiers, présence d'éco-gardes.



Parcs naturels régionaux et Parcs nationaux



Réalisation : PNRVN janvier 2026
Source : INPN, IGN 2025

LES PARCS, TERRITOIRES DE PASTORALISMES

RAPPORT TECHNIQUE – JUIN 2026

Coordination et rédaction : Florence Moesch

Directeur de publication : Éric Brua

Relecture : Agathe Benoit-Cattin, Marie Thomas,
Rémy Chevennement, François Charlet, Olivier Guiard

Illustration & maquette : Coraline Wyss



Collectif des parcs nationaux de France
141, avenue du Prado, bâtiment A - 13008
Marseille

<https://parcsnationaux.fr>



Fédération des Parcs naturels
régionaux de France
27 rue des petits hôtels - 75010 Paris

01 44 90 86 20

www.parcs-naturels-regionaux.fr

Partenaires financiers :


MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
VILLE ET LOGEMENT
*Liberté
Égalité
Fraternité*

